

Architecture durable : quel projet culturel ?

Nachhaltige Architektur, ein kulturelles Projekt

Philippe Bonhôte
Architecte EPFL FAS
BONHOTEZAPATA Architectes
Professeur HES
CH-Genève



Architecture durable : quel projet culturel ?

(texte d'introduction à la présentation du 9 mars 2012 - Beaune)

Construire durable, Minergie, ou Minergie P-Eco n'est plus un acte pionnier. Ce fut d'abord fortement recommandé. C'est aujourd'hui la règle. Construire pour une société sensible à sa pérennité, à ses équilibres sociaux et à son rapport avec l'environnement est-il encore un défi pour les architectes ou est-ce simplement normal?

Le propos qui va suivre part du point de vue selon lequel la superposition de la ville et de la campagne (phénomène désormais avéré dans de nombreuses régions d'Europe) a conduit à un mariage au bonheur mitigé entre nature et environnement construit, entre spécialistes du paysage et experts de la ville. Il assume l'obligation de penser et de projeter notre environnement selon des critères adaptés pour traduire dans une forme construite adéquate les besoins particuliers de la société d'aujourd'hui.

Alors comment se traduit architecturalement et quelle trace laissera notre besoin actuel de construire durable et écologique et notre désir de créer une société dite « à 2000 Watts » ? Faut-il s'attendre à une multiplication de phénomènes d'hybridation entre projets de paysage et d'architecture ? Nos villes vont-elles être exclusivement en bois, en matériaux renouvelables et recouvertes de végétation ? Les quartiers durables du futur le seront-ils davantage que ceux du passé ? Comment transformeront-ils l'identité de nos villes ou de notre cadre de vie ? S'agira-t'il du fruit d'un vrai projet, d'un progrès culturel et social ou de la seule réponse opportuniste à une augmentation des contraintes administratives, à la demande d'un marché, à un effet de mode ? L'écologie et le paysage étant très cotés aujourd'hui comme valeurs patrimoniales et fondamentales, il est légitime de se poser ce type de questions avant d'engager un nouveau projet de construction.

En effet une société fixe ses priorités constructives en fonction des contraintes du moment ou d'une époque, qu'il s'agisse de survie, d'équilibre ou de développement. Pour citer un exemple simple, dans les années cinquante, ayant tremblé deux fois de suite face aux dangers de la guerre et présentant le besoin d'assurer son approvisionnement énergétique de manière autonome, les Suisses se mirent à construire des barrages dans les Alpes et des abris anti-atomiques dans leurs sous-sols. On admire certains de ces barrages. Aucune étude sérieuse n'a cherché à démontrer si le Suisse moyen dort mieux au dessus d'un abri bien équipé. Mais dans deux mille ans les archéologues essayeront probablement de comprendre, face à ces probables seules traces « durables » de notre civilisation, comment nous fonctionnions et quelles valeurs culturelles nous avons traduites dans nos constructions. Les architectes ont la responsabilité de savoir anticiper, dans la mesure du possible, ce genre de questions.

Dans les faits, il faut plutôt assumer que cette normalisation de l'exigence d'une « haute qualité environnementale » dans l'architecture (terme consacré en France) ne changera souvent pas grand chose à la forme, sinon au coût des bâtiments. (jusqu'à 15% de surcoûts de construction dans certains cas pour la même habitabilité)

L'exemple du projet Victor Ruffy à Lausanne

Dans l'ensemble de logements construit à l'avenue Victor Ruffy à Lausanne, nous avons réalisé des bâtiments de quatre étages supportés par une charpente en bois de provenance exclusivement locale, pour un projet dont les matériaux utilisés ont permis d'obtenir le label Minergie Eco. De ce point de vue cette construction répond aux exigences actuelles en matière de qualité environnementale et représente pour ces mêmes raisons un fort attrait public. Pour autant, et à cause d'exigences de protection contre le risque d'incendie ou de séisme, on ne voit pas de bois dans ces bâtiments. Le plaisir de vivre dans le respect de l'environnement et en économisant l'énergie y est réel, mais sensoriel. Rien pour les yeux. Dans ce contexte et malgré des réflexions techniques passionnantes, le vrai défi pour l'architecte aura donc été celui de proposer une architecture de qualité correspondant au mode de vie d'aujourd'hui.

En regardant vers le passé on a l'impression que les apports des progrès techniques du début du vingtième siècle, appliqués à l'architecture domestique, se traduisèrent par une transformation bien plus directement visible de notre cadre de vie. Il suffit de penser au remplacement des murs par des poteaux, à la démocratisation de la grande portée structurelle, à l'apparition de la baie vitrée pour s'en convaincre. Rien de tel aujourd'hui ? à l'échelle du bâtiment, cette « nostalgie des avant-garde » (en référence au livre de Jean-Pierre Keller, paru aux éditions Zoé en 1991) pourrait pousser à certains excès comme ceux transformant certains bâtiments en véritables sapins de Noël. S'adapter aux progrès et à la demande du moment implique-t-elle donc forcément le recours à la caricature ? Pas nécessairement.

Le sujet est de premier intérêt pour l'architecte chercheur qui s'intéressera à évaluer l'impact sur l'architecture et la culture constructive de l'évolution des besoins et des moyens technologiques. De même pour l'architecte constructeur qui devra comprendre et maîtriser, avec l'aide de ses partenaires ingénieurs, les apports de ces techniques et les intégrer dans son travail. Mais l'un et l'autre auront au final le devoir de réaliser des lieux et des espaces qui s'inscrivent dans la continuité ou la restauration d'espaces de vie de qualité et favorisant le développement social. A l'échelle de la ville, il s'agit des espaces publics, de la morphologie bâtie, de la qualité et de la continuité de l'espace urbain. Le défi est simplement d'ordre culturel et social. Celui-là est permanent.

Projets présentés:

Lausanne, Avenue Victor Ruffy : 64 logements Minergie Eco – 2005-2010

Genève, Rue de Montbrillant : Logements subventionnés et logements pour étudiants – 1991-1998

Chêne-Bougeries, Route Jean-Jacques Rigaud : 40 logements Minergie A-Eco – 2011-2014

Genève, Février 2012

Construire „durable“ Quel projet culturel ?

1. Illustrations projet Victor Ruffy - Lausanne

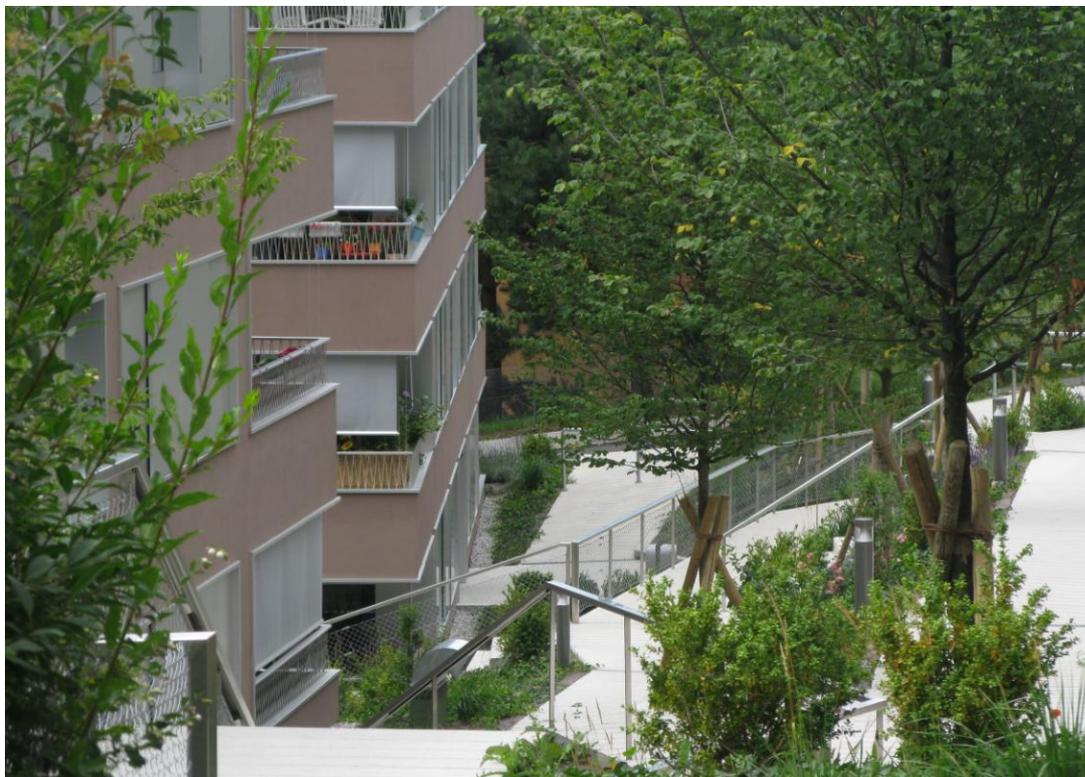


Photo 1: Projet victor Ruffy – Lausanne – Aménagements extérieurs



Photo 2 : Projet Victor Ruffy – Lausanne – Bâtiments A et D



Photo 3 : Projet Victor Ruffy – Lausanne – Détail de la façade



Photo 4 : Projet Victor Ruffy – Lausanne – Détail d'une terrasse

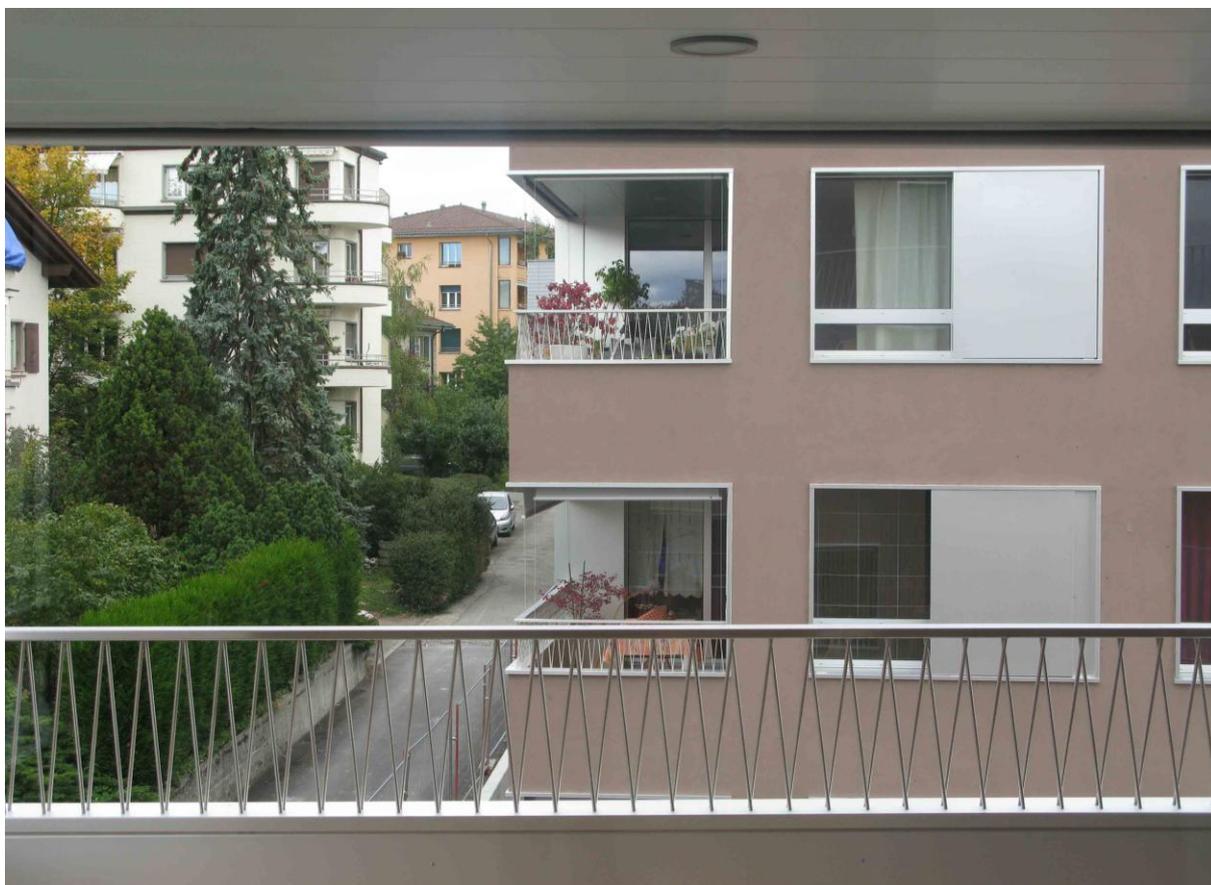
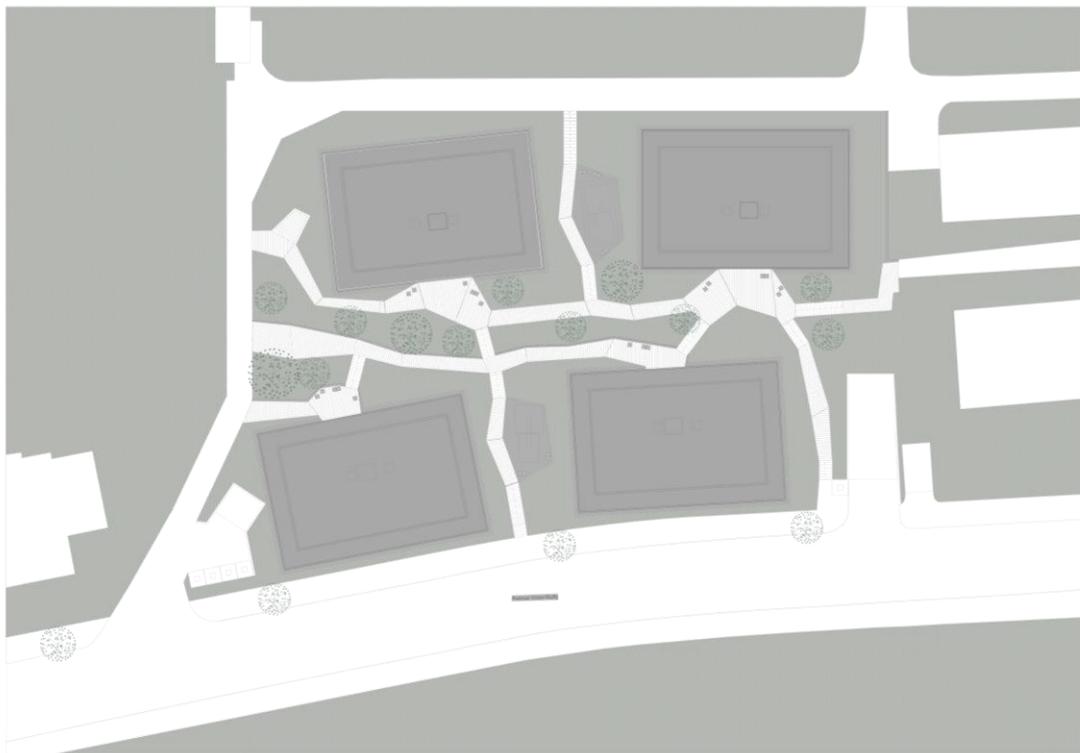


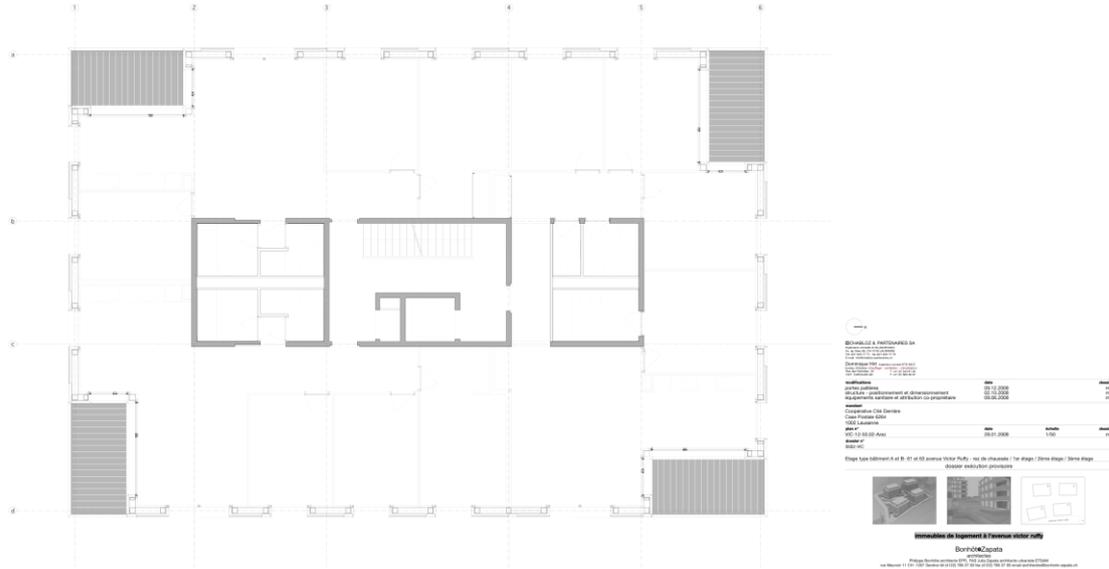
Photo 5 : Projet Victor Ruffy – Lausanne – Détail d'une loggia



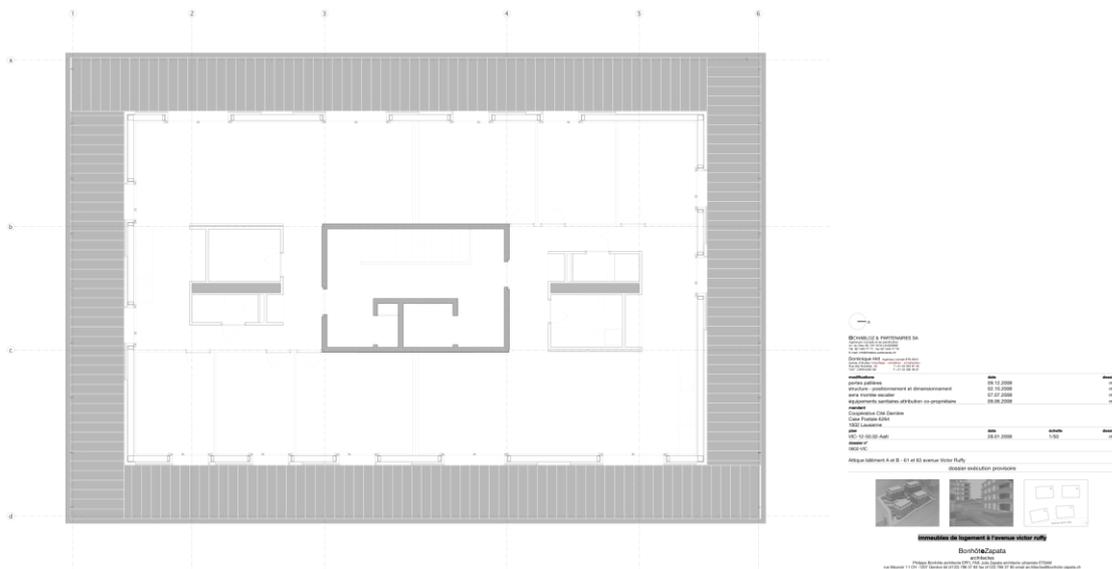
Photo 6 : Projet Victor Ruffy – Lausanne – Vue dans un appartement



Doc. 1 Projet Victor Ruffy – Lausanne – Plan d'ensemble



Doc. 2 Projet Victor Ruffy – Lausanne – Plan d'étage type



Doc. 3 Projet Victor Ruffy – Lausanne – Plan d'attique